



SCP Gilles Gondard et Marion Malavialle-Duquoc

Successeurs de M^e Jean Gondard

NOTAIRES ASSOCIES

ATTESTATION DE VENTE

Z.A.E. de Saint Julien
8, rue Pierre et Marie Curie
34370 Cazouls-lès-Béziers

Téléphone 04 67 93 60 75
Télécopie 04 67 93 68 92

Courriel : gondard.malavialle@notaires.fr

Je soussignée, **Maître Marion MALAVIALLE-DUQUOC**, notaire associée de la société civile professionnelle dénommée "GONDARD MALAVIALLE DUQUOC" titulaire d'un office notarial à CAZOULS-LES-BEZIERS (34370), 8, rue Pierre et Marie Curie,

Atteste avoir reçu le 19 décembre 2024 l'acte de VENTE consentie

PAR :

La société dénommée **SAS HECTARE**, Société par actions simplifiée (SAS) au capital de 40000000,00 EUROS, ayant son siège social à CLAPIERS (34830), Clos des Chanterelles - Rue du Romarin, identifiée au SIREN sous le numéro 351338660 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MONTPELLIER.

AU PROFIT DE :

La société dénommée **LES 2 FRERES**, SCI au capital de 5000 EUROS, ayant son siège social à MEZE (34140), 8, chemin de cagueloup, identifiée au SIREN sous le numéro 921876645 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MONTPELLIER.

DES BIENS CI-APRES :

Une parcelle de terrain à bâtir située sur la commune de VENDRES (34350), 4 RUE DU CRES, Une parcelle de terrain à bâtir.

Figurant au cadastre sous les références suivantes :

Section	Numéro	Lieudit	ha	a	ca
AN	778	4 RUE DU CRES	0	03	51
Contenance Totale :			0ha 03a 51ca		

PROPRIETE - JOUISSANCE

L'ACQUEREUR est propriétaire du BIEN vendu à compter du jour de la signature.

Il en a la jouissance à compter du même jour, par la prise de possession réelle et effective, le BIEN étant libre de toute location ou occupation.

PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

Moyennant le prix de CENT DIX-NEUF MILLE NEUF CENTS EUROS (119 900,00 €),

Cette somme comprend notamment :



-Le prix hors taxe,

Soit : CENT QUATRE MILLE UN EUROS (104 001,00 €)

- Et la taxe sur la valeur ajoutée, au taux de : 20,00%, sur la marge d'un montant de SOIXANTE-DIX-NEUF MILLE QUATRE CENT QUATRE-VINGT-QUINZE EUROS (79 495,00 €).

Soit : QUINZE MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF EUROS (15 899,00 €).

Payé comptant et quittancé à l'acte.

EN FOI DE QUOI, j'ai délivré la présente attestation, pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à CAZOULS-LES-BEZIERS (34370), 8, rue Pierre et Marie Curie,
Le 19 décembre 2024.

Maître Marion MALAVIALLE-DUQUOC



Maître MALAVIALLE DUQUOC Marion
Le 19/12/2024 à 16:48:43